

DÉC
03
2021

JOURNÉE D'ÉTUDE
8H15 | ORGANISÉE PAR L'IRTS CA
À LA CAISSE D'ÉPARGNE
12/14 RUE CARNOT À REIMS

L'IMPACT DE LA LOI DU 23 MARS 2019 DE RÉFORME POUR LA JUSTICE SUR LA PROFESSIONNALISATION ET LA PRATIQUE DES MJPM

Pierre DUBUS, président de l'IRTS CA / Stéphane FOURNAL, directeur général de l'IRTS CA / Anne CARON-DÉGLISE, avocate générale près la Cour de cassation / Gilles RAOUL-CORMEIL, professeur de droit privé – Université de Brest / Pierre BOUTTIER, formateur, chercheur médico-social, Protection juridique des majeurs / Christian DONNADIEU, président du tribunal judiciaire de Laon / Nadine DEL PIN, vice-présidente placée auprès de monsieur le premier président de la Cour d'appel de Reims / Valérie CARON, mandataire privée / Olivier CHATRIOT, chef de service UDAF de l'Aisne / Arnaud LAGEL, directeur de la pédagogie et des formations de l'IRTS CA.

Tarifs : 70 € / personne - Inscription collective à partir de 3 personnes : 50 € / personne

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS AVANT LE 23/11/2021 : alice.pintomarques@irtsca.fr / (+33)3 26 06 93 07

Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne | 8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 Reims | 03 26 06 22 88 | contact@irtsca.fr | www.irtsca.fr

[in linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne](https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne) [f @irtsca](https://www.facebook.com/irtsca) + [@internationalirtsca](https://www.facebook.com/internationalirtsca) [t @irtsca](https://www.instagram.com/irtsca)



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
■ ACTIONS DE FORMATION
■ ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
■ ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE